

INSTANCES DE TRAVAIL 2018/2019

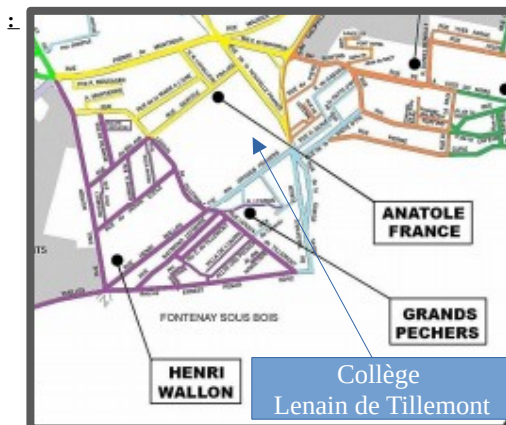
Instances	Objectifs
<p>Comité de pilotage</p> <p>Inspecteur-trique de circonscription, Principal(e), IA – IPR, coordonnateur-trice, directeurs-trices, partenaires</p>	<p>- 2 rencontres par an</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des priorités du réseau pour l'année à venir - Bilan des actions dans le cadre des priorités - Travail avec les partenaires
<p>Concertation et Formation</p> <p>REP+ Inter-degrés : Enseignants du 1er degré et du 2d degré</p>	<p>5 rencontres par an (jeudi 13h30-16h30) – Semaines REP+</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le parcours de l'élève, accompagner les transitions. - Travailler les compétences et les connaissances sources de fortes inégalités - Favoriser les échanges de pratiques professionnelles et le travail collectif de l'équipe
<p>Concertation et Formation</p> <p>REP+ 1^{er} degré :</p> <p>Enseignants du 1er degré de la maternelle à l'élémentaire</p>	<p>9 jours répartis sur l'année : Priorité 1 – 2 – 3 et 4 du référentiel pour l'éducation prioritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le travail en équipe du réseau - Travailler les compétences et les connaissances sources de fortes inégalités. - Améliorer la collaboration avec les parents pour leur permettre d'accompagner leur enfant tout au long de sa scolarité
<p>Concertation et Formation</p> <p>REP+ 2d degré : Enseignants du 2d degré, CPE, AS-SSED, documentaliste</p>	<p>Réunions de concertation toutes les semaines 15h30-17h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le travail en équipe, disciplinaire et interdisciplinaire. - Travailler les compétences et les connaissances sources de fortes inégalités. - Accompagnement et suivi des élèves
<p>CEC</p> <p>Enseignants du 1^{er} et 2d degré</p>	<p>17 janvier - 9 mai 17h -18h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic partagé sur un point de l'Éducation Prioritaire - Outils de liaison – Bilan des actions et perspectives - Travail en appui avec les autres instances
<p>Conseil de cycle 3</p> <p>Enseignants du cycle 3 (CM1 – CM2 – 6^{ème})</p>	<p>2 rencontres dans l'année mercredi 6 février /mercredi 10 avril 9h-12h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation 6^e/ suivi des élèves

REP+ Lenain de Tillemont – Montreuil



- 1 collège + 2 écoles élémentaires + 3 écoles maternelles soit 1335 élèves
- 1 Segpa (horticulture et cuisine) / 1 ULIS collège
- 7 dispositifs 100 % réussite CP et CE1 – 1 Toute petite section (TPS) : Accueil des moins de 3 ans
- Résultat DNB : 74,7 % - Orientation post 3^{ème} : 2de G^{ale} et technologique : 67,1 %

Etablissement	téléphone	Adresse	Direction	structure	Élevés
Collège Lenain de Tillemont	01 48 58 32 00	89 Rue Lenain de Tillemont	M BRUGGEMANN	21	421
Élémentaire Henri Wallon	01 71 89 27 80	1, rue Henri Wallon	M CARRIÈRE	12 + 3	241
Élémentaire Anatole France	01 71 89 27 60	18, rue Anatole France	M BALFIN	12 + 4	274
Maternelle Henri Wallon	01 42 87 97 58	3, rue Henri Wallon	Mme MACHETEAU	6	133
Maternelle Anatole France	01 42 87 46 38	18, rue Anatole France	Mme ÉTIENNE	7	168
Maternelle Grands pêcheurs	01 48 57 31 33	5, rue Robert Legros	Mme MIRTA	5 dont 1 TPS	102



Identité sociologique Quartier Bel Air Grands Pêcheurs.	
Revenu médian par habitant (Malassis 2011)	9900
Pourcentage de sans emploi (Malassis)	19%
Niveau d'études BEP ou inférieur	28%
Pourcentage de familles mono parentales (ville 32%)	39%
Pourcentage de logements sociaux (ville 32%)	59%
Pourcentage de locataires	67%
Catégorie socio professionnelle des familles.	
Cadres supérieurs et enseignants	3,6
Cadres moyens	7,5
Employés, artisans, commerçants et agriculteur	19,3
Ouvriers et inactifs	69,3

Ressources et références :

Référentiel pour l'éducation prioritaire

Circulaire n° 2014-077 « Refondation de l'Éducation Prioritaire du 4 juin 2014.

BO n°17 du 23-4-2015, socle commun de connaissances, de compétences et de culture

BO du 26 mars 2015, programme d'enseignement de l'école maternelle (Cycle 1)

BO du 26 novembre 2015 Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)

PRIORITÉS DU RÉSEAU LENAIN DE TILLEMONT 2016-2019

PRIORITE 1

Garantir le lire, dire, écrire, et enseigner plus explicitement les compétences

DIRE et ÉCRIRE

● A l'école et au collège, les situations de productions orales et écrites accompagnent les activités d'apprentissage dans tous les niveaux et dans toutes les disciplines.

● Des moments de travail en équipe sont consacrés à l'analyse des pratiques d'enseignement de l'oral et de l'écrit.

RÉINVESTIR LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EN SITUATION DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

- Introduire et travailler les notions avec des situations qui donnent du sens aux apprentissages.
- Permettre aux élèves d'apprendre à mobiliser les savoirs et le savoir-faire en se confrontant à une activité de recherche.
- Favoriser le travail de groupe ou en binôme pour apprendre de l'autre.
- Prendre en compte l'erreur, comme une étape source d'apprentissages.

PRIORITE 2

Conforter une école bienveillante

SUIVI DES ÉLÈVÉS

- Le suivi des élèves s'inscrit dans une démarche de prévention associant l'ensemble des acteurs dans le cadre des PPRE, GPDS, ;
- Le suivi doit permettre d'évaluer les résultats produits et d'encourager l'élève à poursuivre ses efforts.

ACCOMPAGNER LE TRAVAIL DES ÉLÈVES

- **Apprendre à apprendre** : doter les élèves de méthodologie (copier un texte, mémoriser, réviser une leçon, travail personnel...).

ÉVALUER POUR DONNER UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES RÉUSSITES ET DU CHEMIN A PARCOURIR

- L'**évaluation** valorise l'investissement, le travail et les progrès des élèves. Elle repose sur des objectifs clairs partagés avec les élèves.
- **Des évaluations diagnostiques** sont mises en place. Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.
- **Les bulletins scolaires** explicitent les acquis et les compétences encore à acquérir.
- **Des devoirs communs**, élaborés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents. Cette préparation à caractère formatif au DNB permet de motiver les élèves de se situer par rapport aux attendus.

CRÉER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

- **Devenir citoyen** : Agir sur le climat scolaire et favoriser le vivre ensemble à travers des actions qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation des élèves.

PRIORITE 3

Une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET LA LISIBILITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

- Améliorer la collaboration avec les parents pour leur permettre d'accompagner leur enfant tout au long de sa scolarité (espaces dédiés aux parents, classes ouvertes, entretiens en amont des rentrées en PS, CP et 6ème, expositions de travaux, temps d'information sur l'orientation, etc.).
- Renforcer les partenariats pour une meilleure prise en charge de l'élève dans sa globalité.

PRIORITE 4 Favoriser le travail collectif de l'équipe

PROJET D'ÉQUIPE

● **Favoriser le travail en équipe et interdisciplinaires.** Enrichir les pratiques professionnelles (recherche et partage de solutions face aux difficultés rencontrées *analyse* commune d'évaluations,...).

● **Favoriser l'inclusion des élèves** par le biais d'une approche décloisonnée des savoirs (EPI, inter-niveau, co-intervention, échange de service,...).

TRAVAIL INTER-CYCLES ET INTER-DEGRÉS : LE PARCOURS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Garantir la continuité pédagogique et éducative en s'appuyant sur les instances existantes, pour leur donner davantage de sens et de forme.

- En appui au CEC, un temps de travail consacré aux relations inter-degrés est inscrit dans les emplois du temps.
- Les priorités de travail du réseau sont planifiées.
- Mettre en œuvre le parcours avenir de l'élève du collège au lycée.

PRIORITE 5 Accueillir accompagner, soutenir et former

ACCUEILLIR LES NOUVEAUX PERSONNELS

● **Faciliter la prise de fonction des nouveaux personnels :**

Au collège

les modalités d'accueil en termes de formation et d'appui seront proposées pour les personnels récemment arrivés dans l'établissement.

Dans le premier degré

Un accueil des personnels arrivants est mis en place (Accueil de début d'année collectif, individualisé, livrets ressources, Travail en équipe ...).

FORMATION CONTINUE

- La formation répond aux besoins et aux situations professionnelles rencontrées.
- Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.

PRIORITE 6 Pilotage et fonctionnement du réseau

FONCTIONNEMENT

- Un comité de pilotage qui associe tous les partenaires se réunit deux fois dans l'année.
- Des rencontres régulières du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR sont instituées.
- Le projet de réseau détermine pendant 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.

GARANTIR LA LA CONTINUITÉ DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE

- Les projets, d'établissement et d'écoles, intègrent les axes du projet de réseau.

ÉVALUATION

- Des tableaux de bord sont développés.
- Des suivis de cohortes sont établis

VALORISATION DU TRAVAIL ET COMMUNICATION

- Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année dans le réseau.
- Les sites institutionnels valorisent les spécificités des établissements, les actions et les projets menés.